

**ALERTE AU RISQUE DE DESTRUCTION  
D'ESPÈCE PROTÉGÉE AU BROC**



**Nice, le 5 décembre 2014**

L'association environnementale GREEN (Groupement pour la Responsabilisation Environnementale et l'Éducation à la Nature) lance une alerte sur le risque de destruction d'espèce protégée sur la commune du Broc. **La présence d'un reptile protégé et menacé d'extinction est aujourd'hui avérée sur le site prévu pour la construction d'une scierie industrielle porté par les entrepreneurs Coulombs et Jauffret au Plan de l'Esteron.**

Suite à une enquête et à de nombreux échanges avec des riverains et des naturalistes, l'association GREEN affirme que la présence du Lézard Ocellé (Timon Lepidus) est avérée sur le site prévu pour le chantier. Ce reptile ayant dernièrement été observé au mois d'octobre 2014 avant qu'il n'entre en hibernation. Aujourd'hui, l'association GREEN **demande à tous les acteurs et partenaires du projet de réagir afin de préserver cette espèce qui est une espèce menacée d'extinction, sur la liste rouge mondiale de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Une étude devant désormais être réalisée avant tout commencement des travaux.**

## **LE LÉZARD OCELLÉ EN QUESTION**

Le Lézard ocellé est un reptile de près de 70cm (le plus grand d'Europe) menacé à l'échelle nationale et européenne. Aujourd'hui sa population est en en déclin sur l'ensemble de son aire de répartition dans les Alpes-Maritimes. Quelques populations isolées subsistent notamment dans le secteur du Lac du Broc et du Plan de l'Esteron. Actuellement un Plan National d'Actions (PNA) pour cette espèce est en cours. Il s'agit d'un axe majeur de la politique nationale en matière de préservation de la biodiversité.

**Le Lézard Ocellé est une espèce protégée car menacée d'extinction, dans la liste rouge mondiale de l'UICN (Union Internationale de Conservation de la Nature)** et compte parmi les sept espèces de reptiles menacées d'extinction en France. Une étude récente du statut de l'espèce a conclu à un fort déclin de celle-ci, notamment des populations méditerranéennes. Cette espèce justifie donc de l'attention donnée à la connaissance de l'état de ses populations. Le Lézard ocellé est très localisé dans le département des Alpes-Maritimes, du fait de l'importance du relief et de l'extrême urbanisation du littoral. Les populations occupent principalement les vallées qui descendent des Alpes: la Tinée et l'Esteron.

## **LA POPULATION DU BROC**

**Les populations présentes autour du Lac du Broc et sur le Plan de l'Esteron sont sans aucun doute le réservoir principal de la population de la Basse Vallée du Var.** Cette population de Lézard Ocellé est le plus important noyau d'individus connu pour le département des Alpes-Maritimes. De nombreuses observations ont pu être réalisées dans ce secteur. Ce noyau de population est aujourd'hui fortement isolé. La partie Ouest du Lac du Broc étant bordée de falaises fortement végétalisées qui marque une barrière difficilement franchissable pour l'espèce. La partie Est du Lac du Broc présente une départementale au trafic automobile intense qui matérialise un obstacle très difficilement franchissable pour l'espèce. Les zones industrielles venant elles butter au Sud. Actuellement, **le noyau de populations présent sur le Plan de l'Esteron où est prévu le chantier est fortement menacé et semble vouée à disparaître si le projet de scierie arrivait à son terme.**

**UNE PÉTITION AYANT DÉJÀ RECUEILLI PLUSIEURS CENTAINES DE SIGNATURES EST ACTUELLEMENT EN COURS. ELLE SERA REMISE PROCHAINEMENT AU PRÉFET DES ALPES MARITIMES.** La pétition est visible sur [www.associationgreen.org](http://www.associationgreen.org)